



## ANREDERA CORDIFOLIA

**Noms Communs :** Vigne Madère, Boussingaultie à feuilles cordées, Liane de miel

**Catégorie :** FLORE

**Famille :** *Basellaceae*

**Milieu :** Berges des cours d'eau, ripisylves

**Origine géographique :** Amérique du Sud

**Nom Anglais :** Madeira vine

**Auteur :** (Tenore) Steenis, 1957

**Introduction en France :** Métropole et outre-mer

### MODALITÉS DE GESTION

Le contrôle mécanique ou manuel d'*A. cordifolia* est difficile. Toutes les parties de la liane doivent être supprimées, en incluant les racines tubéreuses et les parties grimpantes afin d'éviter tout rejet. Il est recommandé de placer des bâches sur les chantiers d'intervention pour éviter la dispersion de tout fragment. Les plantes peuvent être arrachées tout au long de l'année et les déchets doivent être évacués pour être incinérés et ne doivent pas être entreposés dans le milieu naturel. La pose de bâches opaques sur le sol après traitement est également possible pour éviter tout rejet. Un traitement sur du très long terme est nécessaire. Dans certaines zones, des repousses ont été observées après 15 ans de traitement, issues de fragments de plantes restés dans la canopée.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

*Anredera cordifolia* a été introduite dans de nombreux pays en tant que plante d'ornement. Elle continue d'être dispersée par l'homme, toujours pour l'ornement (GISD 2016). En France, les premières mentions datent du XVIème siècle, dans les Bouches du Rhône (SIFlore 2016).

L'espèce est devenue invasive dans de nombreux pays où elle a été introduite, notamment Hawaï, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et de nombreuses îles du Pacifique. Dans ces pays, *Anredera cordifolia* présente des capacités de croissance végétative importantes, lui permettant de recouvrir la végétation autochtone très rapidement et de coloniser de vastes surfaces. Sa production de tubercules aériens et denses bloque l'accès à la lumière et limite la germination des espèces natives (CABI, 2016, GISD, 2016).

En Europe, l'espèce a été mentionnée au début du XXème siècle en Croatie du Sud, où elle s'est naturalisée et colonise les bords de route mais elle n'est pas considérée comme invasive. En France, elle est présente sur le littoral méditerranéen.

### Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

### Contributions :

**Date de rédaction :** 25/04/2016, version 1

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Tela botanica](#)

[INPN](#)

[DAISIE](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

[EPPO](#)

[Froude, V. A. 2002. Biological control options for invasive weeds of New Zealand protected areas. Science for Conservation 199.](#)

Espèce inscrite sur la [Liste des organismes nuisibles dont l'introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1](#)

## **CITATION**

GT IBMA. 2016. *Anredera cordifolia*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

